

Afobat. La situation reste bloquée



Le personnel rassemblé hier, à 11 h 45 devant l'entrée de l'Afobat, a obtenu le soutien de syndicalistes quimpérois.

Grève illimitée avec occupation des locaux jour et nuit ? En fin de journée aujourd'hui, les employés de l'Afobat se réuniront pour décider de la suite de leur mouvement et évoqueront cette possibilité de blocage. Ils sont clairement décidés à obtenir des négociations avec les employeurs que ce soit le directeur ou le conseil d'administration du centre de formation des apprentis du bâtiment.

Hier matin, lors d'un rassemblement à 11 h 45 devant les locaux, les salariés présents ont constaté l'impasse du conflit qui a débuté il y a une quinzaine de jours.

Rappelons que c'est le licenciement de Nicolas, l'un des quatre animateurs de l'établissement, qui est à l'origine du conflit (Le Télégramme du 6 février). Le jeune homme a obtenu le soutien de la très grande majorité du personnel. « Le mode opératoire de la direction n'était pas tolérable, dit un syndicaliste. On ne peut pas raisonner uniquement avec des chiffres et des équations. Nous prenons en compte l'humain, c'est ce qui nous donne l'énergie pour continuer ».

« Aujourd'hui, nous voyons même des mouvements de solidarité se créer dans d'autres CFA en

France », explique Ronan Salaün, du comité d'entreprise.

Réintégrer Nicolas

Hier midi, Nicolas était présent. « Quand on a le soutien de ses collègues, cela fait chaud au cœur, dit-il. Depuis cinq ans que je travaille ici, je suis très bien dans mon boulot et avec les jeunes ». La réintégration de Nicolas reste donc le premier des mots d'ordre des personnels de l'Afobat, appuyés, hier, par de nombreux stagiaires regroupés aussi devant l'entrée.

Plusieurs échéances approchent. Jeudi, le conseil d'administration doit se réunir mais en réunion ordinaire. Le dossier sera sans doute évoqué. L'Afobat sera ensuite fermé une semaine pour vacances.

Le mardi 23, une réunion de médiation est prévue aux Prud'hommes de Quimper.

D'ici là, les personnels auront décidé de leur stratégie pour les jours qui viennent et au retour des vacances, si rien ne bouge. « N'est-il pas urgent de se mettre autour d'une table pour trouver une issue acceptable et juste à cette crise ? », demande la CGT dans un tract.

Ronan Larvor

Golf de l'Odet. Un nouveau parcours de neuf trous

Gestionnaire du Golf de l'Odet depuis l'origine, Formule golf repart pour quinze ans aux côtés de la CCI. En projet, l'extension du nombre de trous, de 18 à 27 d'ici deux ou trois ans.



Jean-François Garrec, président de la CCI, Hervé Collet, directeur général de Formule golf et Jean-Luc Leroux, directeur du Golf de l'Odet.

La nouvelle convention avec Formule golf, gestionnaire du Golf de l'Odet depuis 21 ans, a été signée hier avec la CCI de Quimper-Cornouaille, propriétaire du site de 118 hectares. Le contrat d'une durée de 15 ans prévoit un droit d'entrée d'un montant de 2,5 millions d'euros, versé par Formule golf à la CCI pour financer les travaux d'investissement, dont l'extension du nombre de trous de 18 à 27.

Le programme va notamment porter sur la rénovation du clubhouse, l'aménagement paysager, le drainage du parcours compact, la création de départs dames. Une étude sera par ailleurs effectuée conjointement avec la Saur pour l'utilisation des eaux recyclées en provenance de la station

d'épuration, en tenant compte des exigences liées aux espaces naturels.

Une démarche d'ouverture pour encourager la pratique du golf, grâce à des tarifs préférentiels, va également être lancée en direction des résidents des quatre lotissements situés sur une partie du golf mais aussi des scolaires.

Une extension indispensable

Quant au parcours de neuf trous, qui se fera en concertation avec les services de l'État et les élus locaux, il devrait voir le jour d'ici deux ou trois ans.

« Le Golf de l'Odet, avec ses 600 membres, auxquels s'ajoute la clientèle de passage avec

8.000 green fees, est l'un des golfs les plus importants que nous gérons. Les golfeurs sont une clientèle exigeante et ils ne sont pas venus là par hasard. Ce parcours de neuf trous supplémentaires est devenu indispensable compte tenu de la fréquentation actuelle », indique Hervé Collet, directeur général de Formule golf qui gère 21 golfs sur toute la France dont huit en Bretagne.

Une locomotive pour le tourisme

« On souhaite que ce contrat soit le bon choix pour la Cornouaille. Le souci de la CCI est de défendre le développement économique de notre région », indique Jean-François Garrec, président de la CCI, estimant que le golf

est une locomotive pour le développement du tourisme.

« L'objectif est de faire un projet environnemental très qualitatif. Nous savons que nous sommes sur des terrains très sensibles, en zone humide et littorale », poursuit M. Garrec qui a souhaité que le projet puisse se faire le plus vite possible. « Je ne vois pas comment les gens pourraient être contre un tel projet. Le tourisme baisse de 5% tous les ans. Pour rattraper la part de tourisme qui nous échappe, il faut mettre les moyens », précise ce dernier qui a souhaité voir se créer une dynamique entre les différents golfs plutôt que de les opposer.

Delphine Tanguy

> **Faits divers**

Explosion rue de Vendée : un logement sinistré au 7^e étage



Un début d'incendie dans la cuisine serait à l'origine de l'explosion d'une bombe aérosol dans un logement du 7^e étage, 11, rue de Vendée.

Une explosion a soufflé hier, en fin de matinée, des cloisons et vitres intérieures d'un appartement T3 situé au 7^e étage d'un immeuble de huit étages implanté au 11, rue de Vendée à Kermoisan.

Les trois occupants présents au moment de l'incident, une femme et ses deux enfants, sont sortis d'eux-mêmes du logement sinistré. Légèrement blessés, ils ont été pris en charge par les pompiers et transférés au centre hospitalier de Cornouaille pour quelques examens d'usage. Selon les premiers éléments recueillis sur place par

M. Favennec, le directeur technique de l'Opac de Quimper-Cornouaille, office propriétaire de l'appartement, « un début d'incendie dans la cuisine provoqué une source de chaleur, qui aurait elle-même fait exploser une bombe aérosol ».

L'Opac devait étudier, hier après-midi, avec cette famille de quatre personnes, une solution provisoire de relogement, le temps que l'appartement endommagé soit réhabilité. L'explosion n'a endommagé aucun appartement voisin, ni nécessité d'évacuation de l'immeuble.

Développement durable. Un centre de ressources

Le chantier du centre régional de ressources en développement durable, à destination des entreprises, vient de démarrer. Situé à Kerdroniou, le bâtiment basse consommation pourrait être mis en service fin 2010.



François Schaller, directeur général adjoint de la CCI, a présenté, hier matin, le projet du nouveau centre régional de ressources en développement durable et énergies renouvelables.

« Ce sera à la fois un centre de formation, destiné à remplacer l'actuel centre technique situé à Ergué-Armel, et un centre de ressources en développement durable afin d'informer et de conseiller les dirigeants d'entreprises en matière d'énergies renouvelables », explique François Schaller, directeur adjoint de la CCI chargé du développement et de la formation des entreprises. La chambre de commerce et d'industrie de Quimper-Cornouaille souhaitait, en effet, regrouper, sur un même lieu, les formations aux métiers de caris-

te, de montage de lignes et réseaux électriques auxquelles s'ajouteront celles en lien avec le développement durable et, notamment, l'installation de panneaux photovoltaïques. Quant au centre de ressources à vocation régionale, il vise à répondre aux besoins d'information des entreprises et, notamment, celles de moins de 50 salariés qui n'ont pas les moyens internes de faire des diagnostics.

Respect des normes environnementales

Le centre, implanté sur un terrain

de 15.500 m², va doubler sa surface d'accueil avec un bâtiment basse consommation de plus de 2.000 m² sur deux niveaux. Il pourra ainsi accueillir, à partir de fin 2010, jusqu'à 3.000 stagiaires par an contre 1.800 actuellement sur le site d'Ergué-Armel.

Le centre, dont la conception a été confiée à l'atelier d'architecture Frances de Quimper, va répondre aux normes environnementales. Le bâtiment basse consommation, avec ventilation double flux, sera équipé d'un toit végétalisé. Il sera alimenté grâce à des énergies renouvelables : pan-

neaux photovoltaïques sur la façade sud, chauffage par pompe à chaleur et géothermie. Les espaces et les vitrages ont été par ailleurs conçus pour permettre un accès maximal à la lumière. La récupération des eaux de pluie pour les sanitaires et l'entretien des espaces verts sont également prévus.

Le budget global (terrain, bâtiment et aménagements intérieurs et extérieurs) est évalué à 4 millions d'euros, cofinancé par le conseil régional, le conseil général, Quimper Communauté, l'Ademe et l'Union européenne.